Les *noms composés dérivés* de la langue abbey

N'Guessan Edmond APIA

Université Felix Houphouët-Boigny
apianguessanedmond@gmail.com

RASS. Pensées Genre. Penser Autrement. VOL 5, No 5 (Novembre 2025)

Résumé

Dans cet article, nous avons montré que l'abbey comporte une liste de noms composés, dont la formation est particulière, totalement différente de celle des autres noms formés par composition connus jusque-là. Nous les avons appelés « noms composés dérivés ». Cela, parce qu'ils sont construits suivant les procédés de la dérivation et de la composition. Les segments constitutifs des unités lexicales en question sont des morphèmes dérivatifs de la classe des préfixes et suffixes, lesquels se rapportent aux genres masculins et féminin chez les humains. Et, ce sont des associations de ces préfixes et suffixes qui donnent ces unités lexicales nominales. Ainsi, elles désignent, toutes, soit les humains, soit des réalités en rapport avec ceux-ci, suivant leur genre : masculin ou féminin.

Mots-clés : abbey ; morphème ; préfixe ; suffixe ; nom composé dérivé, Côte d'Ivoire

The *derived compound nouns* of the abbey language

Abstract

In this article, we have shown that the abbey includes a list of compound nouns, the formation of which is particular, that is to say totally different from that of the other nouns formed by composition known until then. We called them "derived compound nouns". This is because they are constructed following the processes of derivation and composition. The constituent segments of the lexical units in question are derivative morphemes from the class of prefixes and suffixes, which relate to the masculine and feminine genders in human beings. And, it is associations of these prefixes and suffixes which give these nominal lexical units. Thus, they all designate either humans or realities related to them, depending on their gender: masculine or feminine.

Key words: abbey; morpheme; prefix; suffix; derived compound noun, Côte d'Ivoire

Introduction

L'abbey appartient à la sous-famille des langues kwa. Ses locuteurs occupent une partie du sud forestier ivoirien. Les études qui ont été consacrées à cette langue peuvent, grosso modo, être classées en deux catégories, suivant leur période ; chaque période correspondant à un objectif. La première est l'ensemble d'études menées depuis les années 1900 à 1985 et qui ont abouti à la réalisation d'atlas et d'inventaires. La deuxième porte sur celles menées, de 1985 à nos jours, qui sont exclusivement consacrées à l'abbey.

Dans la première catégorie, l'objectif était de recenser les langues appartenant à la sous-famille kwa de Côte d'Ivoire et de présenter des faits (généraux) observés dans lesdites langues. Ces travaux sont donc des esquisses de description phonétique et / ou phonologique et grammaticale de ces langues. A ce propos, on peut retenir les travaux de M. DELAFOSSE (1904), ceux effectués sous la direction de G. DUMESTRE (1971), ceux de G. DUMESTRE et L. DUPONCHEL (1972), et ceux réalisés par ou sous la direction de G. HÉRAULT (1977, 1982 et 1983). Les inventaires, eux, donnent des informations sporadiques sur l'abbey, notamment des informations d'ordre dialectales ; voir De M. LAVERGNE de Tressan (1953), E. FRICK et M. BOLLI (1971), et P. CECCALDI (1974).

La deuxième catégorie de travaux, s'intéressant uniquement à l'abbey, aborde des questions bien précises telles que les pronoms (logophoriques), voir H. KOOPMAN et D. SPORTICHE, (1989) ou le statut du ton moyen, voir F. AHOUA et E. GBÉRY (1991). H. N'GBÉSSO, dans son *Recueil d'Eyi-Di*[1], aborde, très sommairement, quelques points de dialectologie et de phonologie de parlers abbey d'Agboville, mais aussi de l'abbey de Tiassalé.

Des recherches effectuées par des étudiants, dans le cadre de leurs travaux de fin de cycle, abordent des questions plus générales concernant des parlers abbey précis. Ainsi, N. J.-C. MAHO (1993) et N. E. APIA (1997 et 2000), s'intéressent, respectivement, à la phonologie de l'abbey khos[2], et à des faits de lexicologie en abbey morié. L'observation de la langue abbey a permis de comprendre que ses unités lexicales sont formées suivant des règles et des procédés bien précis. Cependant, un certain nombre d'unités, constituant une liste fermée, « échappent » à certaines de

[1] Cet ouvrage n'a pas de date de parution.
[2] Dans le département d'Agboville, les parlers abbey sont répartis en quatre groupes suivant le nombre des cantons abbey ; ce sont : l'abbey khos, l'abbey morié, l'abbey tiofo et l'abbey vé (N. J. KOUADIO 1982, p. 13).

ces règles qui sous-tendent leur formation. A l'évidence, ces unités lexicales sont constituées d'éléments ou segments qui, en synchronie, sont non autonomes. Pourtant leur identification claire pose problème. Ces éléments ou segments sont : [ji], [ɣɔ], [pke][3], [kɔ̄], [kī], [sō], [ń], [ʃí], [bù], [kwɔ̄] et [pjē]. De plus, ces éléments, qui sont attestés dans d'autres unités lexicales, n'y occupent pas toujours la même position : tantôt en position initiale, tantôt en position finale. Enfin, ces segments non autonomes en synchronie, s'associent les uns aux autres pour former des unités lexicales nominales.

Cette présentation des éléments constitutifs de ces unités lexicales particulières dans leur formation, suscite les interrogations ci-dessous : [ji], [ɣɔ], [pke], [kɔ̄], [kī], [sō], [ń], [ʃí], [bù], [kwɔ̄] et [pjē] sont-ils, au plan synchronique, des morphèmes ? Ces segments ne sont-ils pas, en diachronie, des lexèmes nominaux qui ont perdu leur autonomie en abbey ? Les unités lexicales obtenues de leur association peuvent-elles être considérées comme des noms composés ?

Cette étude est réalisée suivant le cadre théorique élaboré par M. HOUIS (1974, 1977 et 1983). Dans ces travaux, il définit, entre autres, le constituant syntaxique, principalement celui des langues africaines. Pour lui, donc, le constituant syntaxique (nom et verbe), est constitué d'une base lexicale à laquelle est associé, nécessairement, un morphème majeur, c'est-à-dire un nominant ou un prédicatif verbal (qui fonde l'identité de chacun de ces constituants), les rendant ainsi aptes à assumer des fonctions syntaxiques.

Notre étude, s'intéressant à certains constituants nominaux, spécifiquement ceux formés par dérivation et par composition, la définition d'autres notions comme « lexème », « morphème » et « base » devient pertinente. Ainsi, le lexème doit être pris exclusivement comme une unité de première articulation, indivisible en unités plus petites de même articulation. Le morphème, quant à lui, est un élément grammatical, une unité dépendante, non autonome au plan syntaxique : il n'a d'existence que dans son association à d'autres unités de la langue. Quant à la base, elle est une unité lexicale qui peut être, soit « simple », soit « complexe ». Elle est simple, si elle coïncide avec le lexème. Cependant, elle est dite complexe, si elle est, soit dérivée,

[3] Alors que la transcription telle quelle des digraphes « kp » [kp], (« ɡb » [ɡb] et « ŋm » [ŋm]) a, de tous temps, été considérée comme un acquis pour la recherche, N. E. APIA (2023), au contraire, a montré que cette graphie desdits digraphes était source de problèmes parce qu'elle a induit, en erreur, nombre de linguistes qui s'y sont appuyés pour rédiger leurs travaux. Pour résoudre les problèmes créés par ces graphies, il a proposé de changer l'ordre des éléments constitutifs de ces digraphes. Ainsi, « kp » [kp], (« ɡb » [ɡb] et « ŋm » [ŋm]), devraient être transcrits, désormais, respectivement, « pk » [pk], (« bɡ » [bɡ] et « mŋ » [mŋ]), tout en conservant leur même prononciation.

soit composée. Toutefois, ce cadre théorique sera renforcé par les travaux d'autres auteurs, chaque fois que le besoin se fera sentir.

Dans cet article, dont les exemples sont tirés de l'abbey morié, nous nous intéressons aux procédés de la dérivation et de la composition, circonscrits au corpus élaboré pour ce travail.

À présent, abordons la première partie de ce travail : la « dérivation ».

1- Dérivation

Cette partie est le lieu où seront identifiés les segments constitutifs des unités lexicales de notre corpus ; ce qui conduira à mettre en évidence leur statut, sur le plan morphologique.

1.1. L'état de la question

La dérivation est un procédé de création lexicale qui fait appel à une base donnée à laquelle se joint un dérivatif pour former un nouveau signifiant. Cette base peut être nominale, verbale, adjectivale. Quant au dérivatif, c'est un morphème marqueur de bases lexicales. Mais le problème, concernant les unités lexicales de notre corpus, c'est de savoir si elles comportent bien, chacune, une base lexicale et un dérivatif. À cet effet, considérons les exemples en (1), (2) et (3), (4) et (5), (6) et (7), (8), (9) et (10), et (11).

(1)
a. jíɣɔ̄ « Femme ; fille »
b. jíɣɔ̀ʤé[4] « Jeune femme »
c. jípkē « Homme ; garçon »
d. jípkèʤé « Jeune homme »
e. jīkɔ̄ « Belle-mère ; belle-sœur ; belle-fille »
f. jīkī « Quelqu'un »
g. jībù « Beau-père ; beau-frère ; beau-fils »
(2)
a. ɣɔ̀jíɣɔ̀ʤé « Jeune fille, demoiselle »
b. ɣɔ̄kwɔ̄ « Femme qui vient d'accoucher »
c. ɣɔ̄pjē « Homme dont l'épouse ou la conjointe vient d'accoucher »
d. ɣɔ̄pkè « Adultère »
(3)
. ǹtáɣɔ̄ « Nom propre attribué à une fille qui est jumelle »
(4)
. ǹtápkē « Nom propre attribué à un garçon qui est jumeau »
(5)

[4] A ce stade de nos recherches, nous pouvons compléter la règle formulée dans notre thèse (cf. N. E. APIA 2017, p. 51) : /c/ et /ɟ/ se réalisent, respectivement, [ʧ] et [**ʤ**] devant [i], mais aussi devant [**e**] et [ɛ].

. pkèʃí(ʤé) « Vieil homme »
(6)
a. cākɔ̄ « Co-épouse »
b. sōkɔ̄ « Grand-mère »
c. ŋ́kɔ̄ « Grand-mère (appellation affective) »
(7)
. kɔ̄ʃí(ʤé) « Vieille femme »
(8)
. nɔ̃̄bù « Oncle (maternel) »
(9)
a. àbɛ̀kwɔ̄ « Femme abbey »
b. èkékwɔ̄ « Femme attié »
(10)
. kwɔ̄ʤɛ̀ ~ kwɛ̄ʤɛ̀ « Neveu ; nièce (fils ou fille de la sœur) »
(11)
a. àbɛ̀pjɛ̄ « Homme abbey »
b. èképjɛ̄ « Homme attié »

1.1.1. **Identification des segments constitutifs des unités lexicales du corpus**

Les segments relevés et à étudier sont : [ji]-, [ɣɔ], [pke], [kɔ̄], -[kī], [sō]-, [ŋ́]-, -[ʃí], -[bù], [kwɔ̄] et -[pjɛ̄]. Commençons cette étude par le segment [ji]-.

1.1.1.1. Le segment [ji]-

L'observation des exemples en (1) révèle les points suivants :

1/ Le segment [ji]- est attesté à l'initiale absolue de la totalité des unités lexicales. Il ne se rencontre que dans cette position, à l'exception de l'unité en (2a).

2/ Avec ce seul segment [ji]-, l'abbey a produit, au moins, cinq unités lexicales différentes les unes des autres, en faisant simplement commuter des segments à sa droite. Ainsi, on a, par exemple : [jiɣɔ̄], cf. (1a)
[-pkɛ̄], cf. (1c)
[-kɔ̄], cf. (1e)
[-kī], cf. (1f)
[-bù], cf. (1g).

3/ Au regard des exemples susmentionnés, on peut affirmer que [ji]- n'est attesté que pour servir à former des unités lexicales nominales marquées du trait [+ humain], plus précisément, les principales catégories humaines. Cependant, d'un point de vue morphologique, quelle est l'identité de [ji]- ? Serait-ce un lexème nominal ou tout simplement un morphème dérivatif de la classe des préfixes (nominaux) ? Avant de répondre à ces interrogations, il conviendrait de s'intéresser aux exemples en (2) et (3).

1.1.1.2. Le segment [ɣɔ]

Dans ces exemples, ainsi que dans celui en (1a), on remarque que le segment [ɣɔ] est attesté, aussi bien en position initiale absolue que finale absolue. En faisant simplement commuter des segments sonores, soit à sa droite, soit à sa gauche, la langue construit des unités lexicales nominales.

Comme [ji]-, le constat est clair que [ɣɔ]- ou -[ɣɔ] ne sert qu'à construire des unités lexicales nominales en rapport avec les êtres humains, précisément les femmes, dans leur spécificité, leur singularité. A présent, intéressons-nous aux exemples en (4) et (5).

1.1.1.3. Le segment [pke]

Dans ces exemples, de même que dans ceux en (1c) et (2d), le segment [pke] est attesté, soit en position finale absolue, soit en position initiale absolue. En considération des unités dans lesquelles il se retrouve, on peut affirmer qu'il réfère aux êtres humains, plus précisément aux hommes, dans ce qui leur est spécifique.

1.1.1.4. Le segment [kɔ̄]

Dans les unités lexicales où il se rencontre, [kɔ̄] est attesté, aussi bien en finale absolue qu'à l'initiale absolue ; cf. les exemples en (6) et (7), et celui en (1e). Tout comme les segments précédents, [kɔ̄] réfère aux êtres humains, spécifiquement aux femmes, dans leur statut matrimonial et gérontocratique.

1.1.1.5. Les segments -[kī], [sʊ̄]- et [ŋ́]-

Ils se retrouvent, chacun, dans une unité lexicale nominale marquée du trait [+ humain]. Ils sont attestés, pour le premier, en position finale absolue et pour les deux derniers, en position initiale absolue. Cependant, faute d'occurrences suffisantes, (cf. le seul exemple de chacun d'eux, en (1f), (6b), et (6c)), il est difficile de mettre en évidence, avec précision, la réalité à laquelle ils renvoient.

1.1.1.6. Le segment -[ʃí]

Il est attesté en position finale absolue, dans deux unités lexicales se rapportant aux êtres humains, dans leur statut gérontocratique ; ce sont : [pkèʃí] et [kɔ̄ʃí], voir respectivement les exemples en (5) et (7).

1.1.1.7. Le segment -[bù]

Dans les exemples en (8) et (1g), le segment -[bù] est attesté en position finale absolue. Comme -[kī], il ne se rencontre que dans cette seule position. Il fait référence, lui aussi, aux êtres humains, spécialement aux hommes, dans leur statut matrimonial.

1.1.1.8. Le segment [kwɔ̄]

Il se rencontre, aussi bien en finale absolue qu'à l'initiale absolue des unités lexicales dans lesquelles il est attesté. -[kwɔ̄] ou [kwɔ̄]- réfère aussi aux êtres humains, précisément aux femmes, dont il marque la maternité et l'origine ; cf. les exemples en (9) et (10). Il faut ajouter que -[kwɔ̄] est le féminin de -[pjē].

1.1.1.9. Le segment -[pjē]

Comme le confirment les exemples en (11) et celui en (2c), -[pjē] ne se rencontre qu'en position finale absolue. Il sert, lui aussi, à construire des unités lexicales nominales marquées du trait [+ humain]. Il réfère, spécifiquement, aux hommes, dont il marque l'origine, la provenance. -[pjē] est le masculin de -[kwɔ̄]. A présent, récapitulons toutes ces informations dans un tableau.

Tableau1 : Récapitulatif des caractéristiques des segments susmentionnés

Segments	Position dans les unités lexicales	Renvoie
[ji]	# [ji]-	Aux principales catégories humaines
[ɣɔ]	# [ɣɔ]- -[ɣɔ] #	Aux femmes, dans leur spécificité
[kɔ̄]	-[kɔ̄] # #[kɔ̄]-	Aux femmes, dans leur statut matrimonial et gérontocratique
[kwɔ̄]	-[kwɔ̄] # #[kwɔ̄]-	Aux femmes, dont il marque la maternité et l'origine
[pk**e**]	-[pk**e**] # # [pk**e**]-	Aux hommes, dans leur spécificité
[pj**ē**]	-[pj**ē**] #	Aux hommes, dont il marque l'origine, la provenance
[**bù**]	-[**bù**] #	Aux hommes, dans leur statut matrimonial
[ʃí]	-[ʃí] #	Aux êtres humains, dans leur statut gérontocratique
[sō]	#[sō]-	?
[ŋ́]	# [ŋ́]-	?
[kī]	-[kī]#	?

1.2. Statut des différents segments sonores

Dans cette partie, nous mettrons en évidence l'identité de chacun de ces segments.

1.2.1. Rappel et rectification

Des travaux, comme ceux de N. E. APIA (2017, p. 208-213), se sont intéressés à l'identification des segments [pke], -[bù], -[pjē], [ɣɔ], [kɔ̄] et [kwɔ̄] de l'abbey. Seulement, la question y a été insuffisamment traitée. Ils ont conclu que [pke] a un double statut : celui de suffixe et de préfixe, et que -[bù] et -[pjē] sont des suffixes. Ces suffixes et préfixe sont ceux du genre masculin. Quant à [ɣɔ], [kɔ̄] et [kwɔ̄], ils ont, chacun, le double statut de suffixe et de préfixe. Et ce sont les suffixes et préfixes du genre féminin. Cependant, en ce qui concerne leur dernière caractéristique, des précisions méritent d'être faites.

En effet, une observation attentive du tableau en (**1**.1.2.) révèle des régularités : tous les segments de structure « consonne + (consonne) + la voyelle [ɔ] » sont en rapport avec le genre féminin. Et, on voit bien que les consonnes changent, cependant la voyelle reste la même : -[**ɔ**].

De même, tous les segments de structure « consonne + (consonne) + la voyelle [e] » renvoient au genre masculin. Ici, également, les consonnes changent, mais la voyelle -[**e**] reste telle. Il est donc convenable d'affirmer qu'en réalité, le segment marquant le genre féminin n'est ni [ɣɔ], ni [kɔ̄], encore moins [kwɔ̄], mais bien la voyelle -[**ɔ**]. Aussi, celui marquant le genre masculin est la voyelle -[**e**], et non les segments [pke] et -[pjē]. Par contre, dans les exemples en (8) et (1g), il apparaît clairement que le segment marquant le genre masculin est bien -[**bù**].

Si cette analyse se trouve fondée, alors les supports consonantiques associés aux voyelles -[**ɔ**] et -[**e**] peuvent être interprétés comme des consonnes épenthétiques et prothétiques. Ainsi, dans les exemples en (1a), (1c), (1e), (2b) et (2c), [ɣ], [pk], [k], [kw] et [pj] correspondant respectivement, sont des consonnes et groupes consonantiques épenthétiques tandis que dans les exemples en (5), (7) et (10), [pk], [k] et [kw] correspondant respectivement, sont des consonnes et groupe consonantique prothétiques. Au total, il convient de retenir que chez les humains, le segment -[**ɔ**] est celui qui marque le genre féminin, tandis que le genre masculin est marqué par les segments -[**e**] et -[**bù**].

1.2.2. Statut de [pke], -[bù], -[pjē], [ɣɔ], [kɔ̄] et [kwɔ̄]

Dans la langue, les segments susmentionnés ne jouissent d'aucune autonomie syntaxique. Ils n'ont d'existence qu'en s'associant à d'autres unités. Ils ne peuvent donc pas prétendre au statut de lexèmes (voir cadre théorique). Ce sont, par conséquent, des morphèmes. Ainsi, ils se fixent, soit à des bases lexématiques ou lexèmes, (voir exemples en (6a), (8) et (10), détaillés dans le tableau (1), soit à des bases dérivées, (cf. exemples en (3), (4), (9) et (11), détaillés dans le tableau (2), ou soit à des bases d'un type particulier (que nous identifierons dans cette étude, cf. exemples en (1), (2), (5), (6b), (6c) et (7)), pour créer, soit de nouvelles unités lexicales, soit des unités lexicales tout court. En tant que tels, ce sont des morphèmes dérivatifs, et plus spécifiquement, des préfixes et suffixes. Ainsi, comme l'a affirmé APIA, précédemment, [pke], [ɣɔ], [kɔ̄] et [kwɔ̄] jouissent, chacun, d'un double statut : celui de préfixe et celui de suffixe, voir exemples en (5), (4), (2d) et (1c) pour [pke] ; (2), (3) et (1a) pour [ɣɔ] ; (7), (6) et (1e) pour [kɔ̄] ; (10), (9) et (2b) pour [kwɔ̄].

Quant à -[bù] et -[pjē], ils n'ont que le seul statut de suffixes ; voir exemples en (1g) et (8) pour -[bù], et (2c) et (11) pour -[pjē].

Tableau 1 : Lexème + morphème

Formation	Noms dérivés	Signification
[cá] + [kɔ̄] /époux/suffixe/	[cākɔ̄]	Co-épouse
[nɔ̀] + [bù] /mère/suffixe/	[nɔ̄bù]	Oncle (maternel)
[kwɔ̄] + [ʤɛ̀] /préfixe/enfant/	[kwɔ̄ʤɛ̀]	Neveu ; nièce (fils ou fille de la sœur)

Tableau 2 : Base dérivée + morphème

Formation	Noms dérivés	Désignation
[ǹtā] + [ɣɔ] / jumeau/suffixe/	[ǹtáɣɔ̄]	Nom propre de jumelle
[ǹtā] + [pke] / jumeau/suffixe/	[ǹtápkē]	Nom propre de jumeau
[àbɛ̀] + [kwɔ̄] /langue abbey/suffixe/	[àbɛ̀kwɔ̄]	Femme abbey
[èké] + [kwɔ̄] /langue attié/suffixe/	[èkékwɔ̄]	Femme attié
[àbɛ̀] + [pjē] /langue abbey/suffixe/	[àbɛ̀pjē]	Homme abbey
[èké] + [pjē] /langue attié/suffixe/	[èképjē]	Homme attié

1.2.3. Statut de [ŋ́]-, -[ʃí], -[kī], [sō]- et [ji]-

Commençons l'analyse de ces segments par [ŋ́]-.

1.2.3.1. Le segment [ŋ́]-

Il est attesté, en abbey, un préfixe dérivatif de structure /N/, homorganique des consonnes qui suivent. Il a trois réalisations qui sont : [m], [n] et [**ŋ**]. Des trois tons ponctuels dont dispose l'abbey, /N/-, en tant que préfixe, n'en porte que deux : les tons haut et bas. Il ne porte jamais le ton moyen, cf. exemples dans le tableau 3.

Tableau 3 : Quelques exemples avec le préfixe dérivatif de structure /N/

Formation	Noms dérivés	Signification
/**N**/ + [bà] +[mɛ̰] /préfixe/main ; bras ; avant-bras/être souple, flexible ; facile/	[**ḿ**bāmɛ̰]	*Main droite ; à/de droite*
/**N**/ + [vɛ̄vɛ̀] /préfixe/vomir/	[**ǹ**vɛ̀]	Vomissure
/**N**/ + [kwɔ̀] /préfixe/tousser/	[**ŋ̀**kwɔ̄]	Toux

Au total, on peut affirmer, au regard des données de ce tableau et de l'exemple en (6c), que [**ŋ́**]- a bien le statut de préfixe en abbey. Ici, c'est un préfixe dérivatif. A présent, intéressons-nous au segment suivant.

1.2.3.2. Le segment -[ʃí]

Selon N. E. APIA (2017, p. 208), le segment -[ʃí] proviendrait de [ɛ̀ʃí], (ou [éʃí]), suite à la chute de la syllabe vocalique initiale.

[ɛ̀ʃí]~[éʃí] pourrait se traduire, par l'expression : « (depuis) le bas âge ». Si cette hypothèse est recevable, alors [ʃí] ne pourrait pas être considéré comme un morphème, mais bien comme un lexème thématique, étant donné que [ɛ̀ʃí] est une unité lexicale de la langue.

1.2.3.3. Le segment [sō]-

Il est tout à fait probable que [sō]- soit le dérivé du lexème verbal [sɔ̀] « maltraiter ». Ce serait donc un dérivé verbo-nominal, c'est-à-dire une unité lexicale, et non un morphème.

1.2.3.4. Les segments [ji]- et -[kī]

Les segments [ji]- et -[kī] de l'abbey font penser à ceux attestés dans un certain nombre de langues kwa, dont les locuteurs occupent, pour la plupart, des zones géographiquement proches de celles qu'occupent les populations abbey. Ces langues sont : l'abidji, le baoulé, l'alladian, le nzéma, l'agni et l'attié. Dans les cinq premières langues, [jí] et ses différentes variantes sont, pour la plupart, des lexèmes nominaux et signifient « épouse » (cf. G. HERAULT 1983, p. 69). En attié, [kí], qui signifie « époux » (Idem, p.70), y est également un lexème nominal. Mais qu'en est-il de ces segments en abbey ? On pourrait formuler l'hypothèse que l'abbey a emprunté [ji]- et -[kī] aux langues voisines susmentionnées. Mais, qu'une fois intégrés, ces lexèmes y ont perdu leur autonomie syntaxique pour acquérir le statut de morphèmes. Une telle hypothèse est recevable au regard des exemples en (1) et de l'analyse des données en **1.2**.2. qui confirment que [ji]- et -[kī] sont bien des morphèmes dérivatifs. Dans ce cas, ils appartiennent, respectivement, à la classe des préfixes et suffixes. En abbey, ce ne sont donc pas des lexèmes.

Tableau 4 : Récapitulatif du statut des segments identifiés

Segments	Statut double	Statut unique		Unité lexicale	Exemples
	Préfixe et Suffixe	Préfixe	Suffixe		
[ji]		+			(1)
[ɣɔ]	+				(1a), (2), (3)
[kɔ̄]	+				(1e), (6), (7)
[kwɔ̄]	+				(2b), (9), (10)
[pke]	+				(1c), (2d),(4),(5)
[pjẽ]			+		(2c), (11)
[bù]			+		(1g), (8)
[(è)ʃī]				+	(5), (7)
[sõ]				+	(6b)
[ŋ̍]		+			(6c)
[kī]			+		(1f)

Le tableau ci-dessus permet donc de répondre au problème posé précédemment (voir PREMIERE PARTIE : **1.1. L'état de la question**).

Ainsi, des segments mis en évidence, deux, sont des préfixes ; trois, sont des suffixes ; deux, ne sont pas des morphèmes dérivatifs, mais plutôt des unités lexicales et quatre ont le double statut

de préfixe et de suffixe. On les appellera ***préfixo-suffixes***. Par conséquent, les noms formés par dérivation et qui sont contenus dans notre corpus sont : [cākɔ̄] (cf. 6a), [nɜ̰̄bù] (cf. 8), [kwɔ̄ʤɛ̀] (cf. 10), [ǹtáɣɔ̄] (cf. 3), [ǹtápkē] (cf. 4), [àbɛ̀kwɔ̄] (cf. 9a), [èkékwɔ̄] (cf. 9b), [àbɛ̀pjē] (cf. 11a), [èképjē] (cf. 11b), [pkɛ̀ʃǐ] (cf. 5), [kɔ̄ʃǐ] (cf. 7), [ɣɔ̀jíɣɔ̀ʤé] (cf. 2a) et [sōkɔ̄] (cf. 6a). Mais, qu'en est-il des autres unités lexicales de notre corpus ? Peut-on les considérer comme des noms formés par composition ?

2- Composition

Dans cette partie, il sera question de montrer en quoi les unités lexicales restantes, c'est-à-dire celles des exemples en (1), (2b), (2c), (2d) et (6c) sont des noms formés par composition.

2.1. Des cas singuliers

En considérant leur mode de formation, l'usage de la terminologie « noms composés » ne convient pas pour désigner les unités lexicales des exemples susmentionnés, qui sont, en réalité, des juxtaposés.

Les juxtaposés, selon A. CANU (1973, pp. 21-26), sont la réunion de deux termes soudés par l'usage et sentis comme une unité, mais qui existent de façon autonome dans le lexique ; ces deux termes étant unis par un lien syntaxique. Cette définition n'est pas totalement recevable dans le cadre de cette étude, du moment que, dans les cas présentés ici, les éléments constitutifs desdites unités lexicales de l'abbey, ne sont pas des termes « qui existent de façon autonome dans le lexique ». CANU, dans sa définition, parlait, sans doute, de lexèmes ou d'unités lexicales.

Dans les exemples susmentionnés, tous les segments mis à contribution pour former les unités lexicales de notre corpus sont des morphèmes dérivatifs, spécialement des préfixes et des suffixes (cf. tableau, au point 1.2.3.5).

Des segments, qui sont des préfixes, « se soudent » ou se juxtaposent à d'autres, qui sont des suffixes, pour former des unités lexicales nominales. Cependant, il arrive que certains de ceux qui étaient précédemment des suffixes dans certaines unités, deviennent, dans d'autres, des préfixes et se fixent à d'autres suffixes ou à des suffixes qui étaient, auparavant, préfixes dans d'autres unités lexicales (voir cas des préfixo-suffixes), pour créer des unités lexicales nominales. Ainsi, des signifiants comme :

[jíɣɔ̄] « Femme ; fille », (cf. 1a)
[**ɣɔ̄***pkè*] « Adultère », (cf. 2d)
[jí*pkē*] « Homme ; garçon », (cf. 1c)
[**ɣɔ̄**kwɔ̄] « Femme qui vient d'accoucher », (cf. 2b)
[**ɣɔ̄**pjē] « Homme dont l'épouse ou la conjointe vient d'accoucher », (cf. 2c)
[jī**kɔ̄**] « Belle-mère ; belle-sœur ; belle-fille », (cf. 1e)
[ŋ́**kɔ̄**] « Grand-mère (appellation affective) », (cf. 6c)
[**jī**kī] « Quelqu'un », (cf.1f)
[**jī**bù] « Beau-père ; beau-frère ; beau-fils », (cf.1g),

se retrouvent tels quels dans le lexique de la langue abbey ; ce sont donc, bien, des unités lexicales. De plus, sur le plan syntaxique, elles supportent, comme tous les autres noms de la langue, les marques de la détermination nominale que sont les nominants. En effet, en abbey, le constituant nominal répond au schéma suivant : base + nominant (voir cadre théorique, dans l'introduction, et les énoncés ci-dessous, avec les exemples de [jíɣɔ̄] et [jībù]) :

1. [**jíɣɔ̄ nõ̰** ʃú] « La femme (en question) est arrivée ».

/**Femme**/**Nominant**/Arriver + Accompli/

2. [**mì jībù** jí] « Ton beau-père est parti ».

/**Nominant**/**Beau-père**/Partir + Accompli/

Au total, les neuf (9) unités lexicales nominales présentées sur la liste susmentionnée sont à considérer comme des unités formées suivant le procédé de la *composition*. Mais il s'agit de noms composés particuliers que nous appelons **noms composés dérivés.**

2.2. Définition

Les noms composés dérivés sont des unités lexicales nominales dont la formation requiert un préfixe et un suffixe soudés par l'usage et sentis comme une unité. À présent, concluons cette étude.

Conclusion

Au terme de ce travail, il convient de retenir que l'abbey comporte, dans son lexique, neuf noms composés dont la formation est totalement différente de celle des autres noms formés par composition connus jusque-là. Ces unités, nous les avons appelées *noms composés dérivés*, du

moment que leur construction met à contribution deux procédés de création lexicale que sont la dérivation et la composition.

En effet, en observant ces unités, il apparaît clairement qu'elles sont constituées d'éléments (segments) qui ne sont attestés dans aucun des autres noms composés de la langue. Alors, il a fallu les isoler, les manipuler pour mettre en exergue leur statut morphologique. Ainsi, nous avons compris que ce sont des morphèmes dérivatifs, spécifiquement des préfixes et suffixes, lesquels se rapportent aux genres masculin et féminin, chez les humains.

La remarque a été faite aussi de l'existence, dans ces unités, de *préfixo-suffixes*, c'est-à-dire de morphèmes dérivatifs ayant le double statut de préfixe et de suffixe. Mais, contrairement aux autres cas de composition nominales de l'abbey qui font appel à des bases lexicales, c'est-à-dire à des unités qui *existent de façon autonome dans le lexique* pour créer de nouvelles unités lexicales, les noms composés dérivés, quant à eux, ne sont construits qu'avec des morphèmes, c'est-à-dire des unités non autonomes, précisément des préfixes et suffixes qui s'associent pour créer des unités lexicales. Ainsi, la composition nominale crée de nouvelles unités pour enrichir la langue, alors que la composition nominale dérivée crée des unités pour cette même fin. Tous les noms composés dérivés désignent les humains ou des réalités les impliquant, suivant leur genre masculin ou féminin.

Références bibliographiques

AHOUA Firmin et GBERY Eddy, 1991, « Aspects of the tonal morphophonology of abbey and the mid tone » in *CIRL*, N° 26, p. 5-21.

APIA N'Guessan Edmond, 2000, *La création lexicale en abbey*, projet de thèse en vue de l'obtention du D.E.A., Université de Cocody. (Non publié)

APIA N'Guessan Edmond, 2017, *Descriptions phonologique et grammaticale de l'abbey morié, parler abbey des Sous-préfectures de Grand-Morié et d'Attobrou*, Thèse unique de Doctorat, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody. (Thèse non publiée)

APIA N'Guessan Edmond, 2023, « Réflexions sur la graphie de certains sons des langues africaines » in *CIRL*, N° 53, p. 27-38.

CANU Alain, 1973, « Notes sur les noms composés en français moderne » in *Annale de l'Université d'Abidjan*, Tome VI, Fascicule I, série H.

CECCALDI Pierrette, 1974, *Essai de nomenclature des populations, langues et dialectes de Côte d'Ivoire*, Fascicule 1, Paris.

CORBIN Danièle, 1980, « Contradictions et inadéquations de l'analyse parasynthétique en morphologie dérivationnelle » in *Théories linguistiques et traditions grammaticales*, Presses universitaires de Lille, p. 181-224.

CREISSELS Denis, 1979, *Unités et catégories grammaticales*, Publications de l'Université des Langues et Lettres de Grenoble.
DELAFOSSE Maurice, 1904, *Vocabulaires comparatifs de plus de soixante langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire*, Paris.
DUMESTRE Gérard, 1971, *Atlas linguistique de Côte d'Ivoire : les langues de la région lagunaire*, Université d'Abidjan, ILA.
DUMESTRE Gérard et DUPONCHEL Laurent, 1972, *Proverbes de Côte d'Ivoire*, Fascicule 1 : proverbes abè et avikam, Abidjan, ILA.
FRICK E. et BOLLI M., 1971, « Inventaire préliminaire des langues et dialectes de Côte d'Ivoire » in *Annales de l'Université d'Abidjan*, VI, Fascicule, Série H.
HERAULT Georges, 1977, « Les langues kwa » in *CIRL*, N° 2.
HERAULT Georges, 1981, « Les langues kwa » in *Les langues dans le monde ancien et moderne : Afrique subsaharienne/Pidgins et créoles*, édition du CNRS, p. 139-145.
HERAULT Georges (éd), 1982, Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire, Tome I, Université d'Abidjan, ILA-ACCT.
HERAULT Georges (éd), 1983, *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome II, Université d'Abidjan, ILA- ACCT.
HERAULT Georges, 1983, « Système des pronoms personnels et comparaison lexicale dans les langues kwa de Côte d'Ivoire » in *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome II, Université d'Abidjan, ILA-ACCT, p. 275-286.
HOUIS Maurice, 1974, « La description des langues négro-africaines » in *Afrique et langage*, N°1, p. 11-20.
HOUIS Maurice, 1974, « La description des langues négro-africaines » in *Afrique et langage*, N°2, p. 5-39.
HOUIS Maurice, 1977, « Plan de description systématique des langues négro-africaines » in *Afrique et langage*, N°1, p. 5-65.
HOUIS Maurice, 1981, « La relation de détermination en syntagmes et composés nominaux » in *Afrique et langage*, N°16, 2è semestre.
HOUIS Maurice, 1983, « Des unités significatives : préalable à la lexicographie » in *Afrique et langage*, N°19, 1er semestre.
KOOPMAN Hilda et SPORTICHE Dominique, 1989, « Pronouns, logical, variables, and logophoricity in abe » in *Linguistic Inquiry 20*, p. 555-588.
KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1982, « L'abbey » in *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome I, Université d'Abidjan, ILA-ACCT, p. 12-39.
KOUADIO N'Guessan Jérémie, 1983, « La morphologie du nom dans les langues kwa de Côte d'Ivoire » in *Atlas des langues kwa de Côte d'Ivoire*, Tome II, Université d'Abidjan, ILA-ACCT, p. 287-302.
LAVERGNE de Tressan de M., 1953, *Inventaire linguistique de l'Afrique occidentale française et du Togo*, Dakar, IFAN.
MAHO J.-C. Narcisse, 1993, *Esquisse phonologique de l'abbey-khos parlé à Azaguié Blida dans la sous-préfecture d'Anyama*, mémoire de Maîtrise, Université de Cocody.
MARTINET André, 1967, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
N'GBESSO Hélène, *Recueil d'Eyi-Di*.
WILLIAMSON Kay, 1989, « Niger-Congo overview » in *The Niger-Congo languages*, ed. by John Bendor-Samuel, University Press of America, p. 3-45.

N'Guessan Edmond APIA est Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire. Il est Assistant au Département des Sciences du Langage, membre de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA), membre du Laboratoire Dynamique des Langues et Discours (LADYLAD) de la même Université. Il concentre ses recherches et publications sur les questions en rapport avec les contacts des langues, la morphophonologie-syntaxe des langues africaines, notamment, ivoiriennes ainsi que sur l'alphabet et l'orthographe des langues ivoiriennes.

N'Guessan Edmond APIA
Département des Sciences du Langage
Institut de Linguistique Appliquée (ILA)
Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
BP V 34 Abidjan 01 (UFR LLC/UFHB)
apianguessanedmond@gmail.com